

CONTEXTE

Le secteur agroalimentaire a fortement évolué au cours des dernières années : évolutions technologiques, réglementaires, culturelles... Et par ailleurs, on observe une évolution des pratiques de consommation des produits qui nécessite une adaptation des IAA, notamment au niveau des compétences.

Ces évolutions impactent fortement les Ressources Humaines du secteur :

- ♦ Les postes sans qualification spécifique sont de plus en plus rares du fait des évolutions technologiques et réglementaires. Les métiers se complexifient de plus en plus et les compétences recherchées évoluent. Les entreprises doivent donc développer des plans de formation permettant d'accompagner ce développement des compétences de leurs salariés.
- ♦ La filière peine à recruter. Les taux de chômage très bas, dans de nombreux bassins d'emploi, nécessitent une adaptation des process de recrutement et d'intégration. Les entreprises ayant de plus en plus de difficulté à identifier des profils adaptés, elles développent des parcours d'intégration / formation pour des publics sans qualification spécifique en agroalimentaire.

Il n'y a que peu de coordination nationale sur les questions spécifiques à l'emploi industriel agroalimentaire. En conséquence, il n'existe pas à date d'étude GPEC nationale complète sur les besoins en compétences du secteur agroalimentaire : des études régionales ont parfois été engagées, sans pour autant être remontées au niveau national, des travaux sur les évolutions de certaines filières ont été menées, mais il n'y a pas de cartographie globale des métiers et des perspectives à 3 ans.

De la même manière, il n'y a pas de consolidation européenne ou internationale, les différents pays travaillent indépendamment les uns des autres sur les questions de l'emploi. Les retours d'expériences, les bonnes pratiques, existent sur les questions réglementaires et technologiques, mais n'ont pas encore été engagées sur les questions liées aux compétences et à la formation.

Pour pallier cet écueil, les ARIA lance une étude GPEC ayant pour objectif d'identifier les besoins en compétences des entreprises à moyen terme et ainsi adapter l'offre de formation.

DIAGNOSTICS ET AXES D'ANALYSE

Le projet d'étude GTEC (Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences) s'articule autour de 2 axes d'analyse :

- ♦ Analyse des besoins des IAA en termes d'évolution des effectifs, des emplois et des compétences attendues au travers d'études GTEC menées régionalement permettant une consolidation nationale des données.

Interlocuteurs interviewés : entreprises, Pôle Emploi, APEC Régions... Seront mobilisés dans la démarche OCAPIAT et les OREF au niveau régional – OCAPIAT, France stratégie et France compétences au niveau national

- ♦ Identification des offres de formations régionales et nationales et adaptation de l'offre de formation au regard des compétences attendues.

Interlocuteurs interviewés : entreprises, organismes de formation, Pôle Emploi, Régions... Seront mobilisés dans la démarche OCAPIAT, les IFRIA et les OREF au niveau régional – OCAPIAT, IFRIA, France stratégie et France compétences au niveau national

Ces cartographies des besoins en compétences à court et moyen terme (3 ans) :

- permettront d'établir les besoins en compétences, pour travailler sur les passerelles entre les métiers, identifier les zones de risques (métiers en disparation et métiers émergents) afin d'anticiper les besoins.
- cartographieront l'offre de formation avec l'appui des organismes de formation, écoles, universités, rectorats, et les acteurs de l'emploi pour favoriser le développement de l'employabilité durable des collaborateurs des IAA (salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, jeunes en orientation...). Ces cartographies des offres de formation régionales et nationales permettront d'identifier les évolutions nécessaires dans l'offre de service pour répondre aux enjeux courts termes des entreprises et au développement plus long terme de la filière.
- seront un levier de coordination des différents acteurs de la filière et des partenaires de l'emploi (organismes de formation, Pôle Emploi, APEC, régions...) pour travailler sur l'attractivité de la filière en proposant des parcours de carrière / formation pour tous (niveaux infra Bac jusqu'aux études supérieures), et pour structurer / dupliquer les dispositifs régionaux / projets expérimentaux favorisant le développement des compétences au niveau national...

L'enjeu premier est de proposer aux différents acteurs et partenaires des IAA, après cette phase de diagnostic, une concertation nationale, puis un plan d'actions qui sera préconisé, décliné selon les besoins des régions.

L'objectif second de cette démarche est d'impulser des échanges entre les acteurs de l'agroalimentaire afin d'anticiper les évolutions à venir et de travailler sur des échanges de bonnes pratiques.

ACTEURS MOBILISÉS

Le Réseau des ARIA de France porte l'ambition de piloter ce diagnostic sur les besoins des Industries Alimentaires dans les régions de France. Il porte un projet avec le consortium suivant :

- Les ARIA (Association Régionales des Industries Alimentaires) de France, en tant que représentant des entreprises de l'industrie alimentaire.
- Au niveau national : Pôle Emploi, APEC, APECITA .
- Au niveau local : les organismes de formation du champ de l'agroalimentaire.